



République Française

VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville - Avenue de la République - CS 71407 - 83056 TOULON Cedex - 04 94 36 30 00

Direction des Affaires Juridiques

Service Recouvrement des Taxes
Domaine Public Foires et Marchés

Affaire suivie par : Isabelle GONZALEZ

Tél. : 04 83 16 65 05

igonzalez@mairie-toulon.fr

Avis de publicité préalable à la délivrance d'un titre d'occupation du domaine public suite à une candidature spontanée

La Ville de Toulon a reçu une manifestation d'intérêt spontanée pour l'occupation d'une partie du domaine public dont elle est propriétaire sur le trottoir au croisement Av de la Victoire du 8 Mai 1945 et Bd Ste Anne, côté parc des Lices, en vue d'y installer un camion à pizzas.

Afin de satisfaire aux dispositions l'article L.2122-1-4 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, qui dispose que :

« Lorsque la délivrance du titre mentionné à l'article L.2122-1 du CGPPP intervient à la suite d'une manifestation d'intérêt spontanée, l'autorité compétente doit s'assurer au préalable par une publicité suffisante, de l'absence de toute autre manifestation d'intérêt concurrente »,

et d'assurer la transparence et l'égalité de traitement des candidats potentiels à l'occupation du domaine public pour l'exercice d'activités économiques, la Ville de Toulon procède à une publicité préalable à la délivrance d'un titre d'occupation temporaire du domaine public en application des articles ci-dessus cités du CGPPP.

Nature du titre d'occupation	Convention d'occupation temporaire du domaine public non constitutive de droits réels. Le régime des baux commerciaux est exclu.
Objet du titre d'occupation	Activité de camion à pizzas, brusquettas,...
Caractéristiques du lieu occupé	Stationnement le soir sur le trottoir à l'emplacement réservé
Caractéristiques principales du titre d'occupation	<p>L'occupation est précaire, révocable et strictement personnelle.</p> <p><u>Durée envisagée de l'occupation</u> : 3 ans assortis d'une période d'essai de 6 mois.</p> <p><u>Montant prévisionnel de la redevance d'occupation du domaine public</u> :</p> <p><u>Droit de 1^{ère} attribution dû à l'issu de la période d'essai</u> : 1 591,80 € ;</p> <p><u>Taxe d'occupation du domaine public</u> : 365,80 € par trimestre au titre de l'année 2022 (réévaluée au 1^{er} janvier de chaque année conformément à la grille tarifaire en vigueur votée par le Conseil Municipal de Toulon (dus dès le début de l'occupation du domaine public).</p> <p>Pour ses besoins en alimentation électrique, le bénéficiaire doit s'adresser au fournisseur de son choix pour son abonnement et le règlement de ses consommations.</p>

	<p>L'occupant s'acquittera également des charges, impôts et contributions de toutes natures dont il pourrait être redevable.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Possibilité d'implantation 7 jours sur 7 - Horaires d'occupation de l'emplacement : 17h30 / 22h30 - Obligation du respect strict des horaires - Obligation de libérer l'emplacement en dehors des heures autorisées - Obligation de nettoyer les lieux après utilisation - Interdiction de mettre de la musique - Interdiction de faire des barbecues - Respect impératif du voisinage - Autorisation de tabourets à la banque du camion - Pas de possibilité de « terrasse » avec tables et chaises - Utilisation d'un groupe électrogène interdite
<p>Date limite d'information pour candidater</p>	<p><u>Date limite de réception des propositions des candidats :</u> Vendredi 08 Juillet 2022 à 12h00</p> <p><i>Tout intérêt manifesté postérieurement à cette date ne sera pas pris en compte.</i></p> <p>La manifestation d'intérêt concurrente devra être adressée :</p> <p>→ Par mail (moyen de transmission préféré) : indiquer en objet « Candidature emplacement Av de la Victoire / Bd Ste Anne » et envoyer le dossier complet en 1 seul document PDF à igonzalez@mairie-toulon.fr + copie à secretariatemplacement@mairie-toulon.fr (après l'envoi il conviendra d'appeler au 04 83 16 65 05 pour vérifier que le dossier a bien été réceptionné)</p> <p>→ En version papier, sous pli cacheté avec indiqué sur l'enveloppe « Candidature emplacement Av de la Victoire / Bd Ste Anne » :</p> <p><u>Si Dépôt en main propre contre récépissé :</u> Service Recouvrement des Taxes du Domaine Public 3^{ème} étage du 10 Place Louis Blanc (bas du cours Lafayette) 83000 Toulon Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30</p> <p><u>Si Envoi par la Poste (en recommandé avec accusé de réception) :</u> Mairie de Toulon Service Recouvrement des Taxes du Domaine Public Avenue de la République CS 71407 83056 TOULON Cedex</p>
<p>Renseignements d'ordre technique</p>	<p><u>Isabelle GONZALEZ :</u> 04 83 16 65 05 / igonzalez@mairie-toulon.fr</p> <p><u>Caroline COTTEL :</u> 04 83 16 65 09 / ccottel@mairie-toulon.fr</p> <p><u>Secrétariat :</u> 04 94 36 81 72 / secretariatemplacement@mairie-toulon.fr</p> <p>Ou vous rendre sur place au Service Recouvrement des Taxes du Domaine Public (adresse et horaires d'ouvertures indiqués ci-dessus) – prise de RDV obligatoire.</p>

Critères de sélection

Seuls les dossiers « complets » (ou complétés) et transmis dans les temps impartis seront étudiés.

Les candidatures seront étudiées et l'attribution de l'emplacement se fera en fonction de la nature du projet.

- qualité de l'offre (type de produits : industriels, artisanaux ; originalité ; emballages utilisés ; tarifs proposés ; périodes et horaires d'ouverture) : **50 %**
- présentation logistique et organisationnelle (expérience professionnelle, moyens consacrés à l'exploitation du service) : **25 %**
- qualité esthétique (intégration dans le site de l'équipement proposé - une attention particulière sera apportée quant aux coloris, matériaux de la structure + habillage proposés) : **25 %**

Les candidatures seront classées en fonction de la notation obtenue.

Tous les candidats seront avisés par courrier envoyé par mail de la suite accordée à leur dossier.

A défaut de candidature ou en cas de procédure infructueuse malgré une publicité suffisante, la Ville se réserve le droit de contracter avec l'opérateur économique de son choix remplissant les critères ci-dessus définis.







République Française

VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville - Avenue de la République - CS 71407 - 83056 TOULON Cedex - 04 94 36 30 00

Direction des Affaires Juridiques

Service Recouvrement des Taxes
Domaine Public Foires et Marchés

Affaire suivie par : Isabelle GONZALEZ

Tél. : 04 83 16 65 05

igonzalez@mairie-toulon.fr

Dossier réceptionné le :	
Demande de pièces complémentaires le :	
Dossier complet le :	

DOSSIER DE MANIFESTATION D'INTERET CONCURRENT

**Emplacement au croisement Av de la Victoire du 8 Mai 1945 et
Bd Ste Anne, côté Parc des Lices (Quartier Ste Anne)**

- **Présentation du candidat** (remplir en majuscules)

Nom :

Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse :

Code postal : Ville :

Raison sociale :

Statut juridique :

Numéro de SIRET :

Adresse du siège social :

Code postal : Ville :

Téléphone : Téléphone portable :

Email :

Site internet (le cas échéant) :

• Présentation de la candidature

Votre projet sera présenté dans un dossier annexé à la page « Présentation du candidat » et vous répondrez aux questions suivantes :

- 1) Descriptif du véhicule et de son équipement (intérieur / extérieur) et des particularités le cas échéant (joindre photos)
- 2) Présentation de l'activité envisagée avec :
 - description des plats proposés et leur prix,
 - type de produits utilisés (frais, surgelés, en conserve / issus de la filière bio, production raisonnée, équitable, traditionnelle...),
 - provenance des produits et/ou lieux d'approvisionnement
- 3) Présentation des emballages utilisés (recyclables, réutilisables, compostables, biodégradable, carton, plastique...)
- 4) Jours et heures de présence souhaités et date de début d'activité envisagée
- 5) Expérience dans le domaine de la restauration, formation éventuelles,...
- 6) Raison(s) pour laquelle (lesquelles) vous êtes intéressé(e) par ce projet d'implantation

• Documents à joindre au dossier (en fonction de l'avancement du dossier)

Copie de la pièce d'identité en cours de validité

+ en fonction de l'avancement des démarches administratives (à fournir impérativement avant le début d'activité **si la candidature est retenue**)

Copie de l'extrait d'inscription au registre du commerce et des sociétés / récépissé d'inscription au registre des métiers / Kbis de moins de 3 mois

Copie de la carte de commerçant non sédentaire en cours de validité

Copie l'attestation d'assurances responsabilité civile professionnelle et commerciale couvrant les dommages au tiers ainsi que les dommages au domaine public.

Copie de l'assurance obligatoire de responsabilité civile professionnelle et commerciale et contre les risques liés à l'activité de commerce ambulant

Copie de la carte grise du véhicule

Assurance du véhicule

Copie de l'attestation de formation en hygiène alimentaire (le cas échéant)

Copie du contrat de travail des employés éventuels (le cas échéant)

Copie de l'attestation relative aux obligations vis-à-vis des cotisations sociales (RSI ou URSAFF)

Fait à : Le :

Nom et signature du demandeur :